

## FORMATION MODULAIRE A DESTINATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS « Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée »

### Contexte :

Suite à l'épidémie liée à la Covid-19, d'importants besoins en renforts de personnels et en compétences dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie ont été exprimés par les agences régionales de santé (ARS) et les fédérations d'employeurs du secteur médico-social. Ces besoins, qui existaient antérieurement à la crise fragilisent fortement la pérennité et la qualité des soins apportés en particulier par les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et par les services d'aide ou de soins à domicile.

La formation proposée s'inscrit dans le cadre de la campagne de recrutement en urgence récemment lancée suite à la crise sanitaire et dans un dispositif plus large de valorisation des métiers du grand âge visant à renforcer et sécuriser les équipes professionnelles à plus long terme.

Ce dispositif encourage le renforcement des compétences des équipes professionnelles en place ainsi que le recours à des recrutements externes de personnes sans qualification ou déjà qualifiées dans la filière sanitaire et sociale. Les personnes ainsi mobilisées pourront valoriser leur parcours de formation initiale et continue en vue d'accéder à la certification du diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'accompagnant éducatif et social.

### Objectif professionnel :

**Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée en tenant compte de ses besoins, de son degré d'autonomie en utilisant des techniques appropriées.**

### Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- **Prendre en soin la personne âgée** en prenant en compte ses besoins, ses particularités, son environnement, tout en respectant ses droits et en intégrant les aidants
- **Répondre aux besoins de la personne âgée** en adaptant sa relation, en adoptant une posture professionnelle et en intégrant le travail en équipe et la réflexion éthique
- **Protéger la personne âgée** en assurant sa sécurité, en respectant les règles d'hygiène, en mettant en œuvre des actions adaptées afin de prévenir les chutes tout en respectant les règles de manutention
- **Aider à la réalisation des soins** en effectuant des soins d'hygiène adaptés en respectant l'intimité et la pudeur de la personne âgée

### Public visé :

La formation s'adresse aux :

- ASHQ des structures sanitaires, sociales et médico-sociales qui souhaitent consolider leurs compétences
- ASHQ des structures sanitaires, sociales et médico-sociales qui souhaitent valoriser leur parcours de formation initiale et continue en vue d'accéder à la certification du diplôme d'Etat d'aide-soignant

### Prérequis : Aucun

**Version MARS 2024****Délai d'accès**

La formation pourra débuter après inscription complète.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscriptions insuffisantes, l'IFPS se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation.

**Modalités d'accès :**

En amont de la contractualisation :

- Télécharger le bulletin d'inscription sur le site Internet de l'IFPS <https://www.chicmt.fr/ifsi-ifas/>
- Réaliser un entretien de positionnement avec votre supérieur hiérarchique pour valider votre besoin de formation
- S'adresser obligatoirement au service de la formation continue dont vous dépendez afin de finaliser l'inscription et la prise en charge financière

Chaque année, 2 sessions de formation sont organisées (une au premier semestre et une autre au second semestre).

Les dates et horaires sont communiqués par courrier au stagiaire.

Une convention de formation est établie entre l'institut et l'employeur.

**Durée et lieu de réalisation :**

**Durée totale :** 10 jours (70 heures) organisés sous la forme de 3 périodes : 1 période de 4 jours consécutifs, 1 période de 5 jours consécutifs et 1 jour de retour d'expérience.

**Lieu :** sur le site de l'IFPS. Celui-ci met à disposition des stagiaires des salles adaptées à la formation, équipées d'un vidéoprojecteur, d'un tableau de projection, d'un tableau blanc et d'un paperboard.

**Restauration :** la restauration des stagiaires est possible au self du CHIC MT sur inscription sur une liste mise à disposition sur place. Le service de la formation continue facture le prix du repas à l'employeur.

Le repas peut également être pris dans la salle de restauration des apprenants si le stagiaire apporte son panier repas.

**Méthodes mobilisées :**

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires.

<b>Modalités pédagogiques et suivi</b>	Formation réalisée en présentiel <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par les stagiaires et les intervenants</i>
<b>Méthodes pédagogiques</b>	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques (simulation procédurale)
<b>Moyens matériels et/ou outils pédagogiques</b>	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, matériel de simulation Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
<b>Moyens humains</b>	Formateurs expérimentés de l'IFPS Personnes qualifiées dans le domaine en lien avec le titre de l'intervention (médecin gériatre, kinésithérapeute, aide-soignant, infirmier spécialisé en hygiène hospitalière...)
<b>Sanction de la formation</b>	Certificat de réalisation

**Contenu :**

La formation est organisée sur 10 journées de 7h dont 1 jour de retour d'expérience :

**Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)**

- Présentation de la formation, expression des attentes des stagiaires
- Rédaction d'une situation d'accompagnement d'une personne âgée
- Le vieillissement physiologique
- Les besoins de la personne âgée

**Version MARS 2024**

- Contexte environnemental et socioéconomique, la place des aidants, la particularité de la prise en charge à domicile
- La structure EHPAD
- Respect des droits de la personne âgée
- Le vieillissement psychologique de la personne âgée

**Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)**

- La relation avec la personne âgée ayant des troubles cognitifs
- La posture professionnelle, la relation avec les résidents et les aidants
- L'éthique professionnelle, confidentialité, secret professionnel
- Organisation du travail en équipe

**Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)**

- Les précautions standard et complémentaires, le lavage des mains
- La lutte contre la propagation du virus de la Covid 19
- La prévention des chutes

**Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21h)**

- Les soins d'hygiène et de confort
- La transmission des informations
- Critères de qualité du soin
- Ergonomie

**RETEX : S'auto-évaluer (7h)**

- Bilan de la formation
- Reprise de la situation initiale et rédaction d'une nouvelle proposition de prise en charge

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'auto-positionnement et Recueil des attentes des stagiaires
Evaluations formatives tout au long de la formation (travaux pratiques)
Questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels en fin de formation
Questionnaire de satisfaction globale de la formation

**Tarif :** 800 €, net de taxe

**Indicateurs de résultats (2021/2022) :**

<p><b>Niveau d'accomplissement</b> Nombre de stagiaires formés : <b>27</b></p>
<p><b>Niveau de performance</b> Note de satisfaction globale des stagiaires : <b>9.2/10</b> 100% des stagiaires recommandent l'action de formation 100% des stagiaires ont atteint les objectifs opérationnels</p>

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D.5211-1 et suivants du Code du Travail), l'IFPS du CHIC Marmande-Tonneins peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilise des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Nouvelle Aquitaine...) et les dispositifs adaptés pour la recherche de solutions permettant l'accès à la formation.

**Contact pédagogique, administratif, handicap :**

Pour toute information / inscription, merci de contacter Mme PAGNOUX Noémie, assistante de scolarité :

☎ 05 53 64 81 68 ([secretariat.ifs@chicmt.fr](mailto:secretariat.ifs@chicmt.fr))

Institut de Formation des Professionnels de Santé - 11-15 rue Albert Camus - BP 311 – 47207 MARMANDE CEDEX

Tél : 05.53.64.81.50 - Mail : [secretariat.ifs@chicmt.fr](mailto:secretariat.ifs@chicmt.fr) – Site Web: <https://www.chicmt.fr/ifs-ifas/>

Prestataire de formation enregistré sous le n° 72 47 P0058 47 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Certifié selon le Référentiel National Qualité au titre de la catégorie « Actions de Formation »

Siret : 2 64 70 36 12 001 03 – APE : 8542 Z